



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73655

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'impuissance, tant des campagnes de lutte contre le tabac, à atteindre leurs objectifs, - notamment chez les jeunes et chez les femmes - que de la cancérologie - qui ne parvient pas, globalement, à augmenter de manière significative l'espérance de vie des patients dès lors que le diagnostic est fait de manière trop tardive, ce qui est encore presque toujours le cas. Selon les dernières données épidémiologiques officielles disponibles, celles concernant 1997, le cancer bronchique est responsable de près de 25 000 morts annuelles en France. En 1975, on recensait 15 000 décès dus à ce cancer. Cette lésion maligne représente aujourd'hui la première cause de mortalité par cancer devant celles de l'intestin, des voies aérodigestives supérieures, du sein et de la prostate. Le lien de causalité entre la consommation de cigarettes et le cancer bronchique ne fait plus aujourd'hui de doute, le risque augmentant avec la dose et la durée de l'exposition au tabac. Outre le tabac, il faut aussi compter avec les expositions environnementales et professionnelles (pouvant être cumulées au tabac), beaucoup trop souvent sous-estimées. Si l'importance du rôle joué par la pollution atmosphérique fait encore l'objet de discussions entre spécialistes, il n'en est plus de même pour l'amiante ainsi que pour des composés fréquemment utilisés dans de nombreux secteurs industriels. A l'exception des hémoptysies (crachements de sang provenant des voies respiratoires) ou des douleurs thoraciques, les premiers symptômes ne sont guère évocateurs, qu'il s'agisse d'une toux, d'une perte de poids ou de difficultés respiratoires. Beaucoup trop souvent encore, le cancer bronchique n'est diagnostiqué que lorsqu'il a métastasé et atteint le cerveau, les os, le foie ou les glandes surrénales. Un programme expérimental dont les promoteurs espèrent qu'il permettra d'améliorer grandement la stratégie de prise en charge des nodules pulmonaires ainsi que de l'évaluation de la probabilité de la malignité - avec comme objectif l'identification la plus précise possible de cancers dont le seul traitement par la chirurgie permet d'espérer la guérison, - est en train d'être lancé. L'initiative, baptisée Dépiscan, des sociétés françaises de radiologie, de pneumologie et de médecine du travail vise donc à étudier dans quelles conditions pourrait être mis en place un programme national de dépistage avant l'apparition des symptômes cliniques de la maladie. Il lui demande donc si des informations plus précises existent et de quelle façon ces sociétés comptent mettre en place ce programme.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73655

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1220